

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2309

974 – RÉUNION

**GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS DE LA
RÉUNION**

Ventes et cessions

411 639 842 RCS Saint Denis de La Réunion.

RALPH.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 7622.45 EUR.

Adresse : 5, Rue Bassin Massoute, Atelier n 3 Zae de l'Eperon, 97435 Saint-Paul.

Date d'effet : 12 mai 2025.

Oppositions : Article 236-15 du code de commerce.

Commentaires : RALPH SAS au capital de 7 622,45 euros, 5 Bassin Massoute Atelier N 3 ZAE de L'Eperon 97435 SAINT GILLES LES HAUTS - SAINT PAUL RCS SAINT DENIS n° 411 639 842 REUNION AFFICHAGE PERMANENT SAS au capital de 10 000 euros, 5 Bassin Massoute ZAE L'Eperon 97435 SAINT GILLES LES HAUTS - SAINT PAUL RCS SAINT DENIS de La Réunion n° 513 228 924 AVIS DE PROJET DE FUSION TRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE RALPH PAR REUNION AFFICHAGE PERMANENT 1. Evaluation de l'actif et du passif de RALPH dont la transmission à REUNION AFFICHAGE PERMANENT est prévue : TOTAL ACTIF : 539 204 € TOTAL PASSIF : 511 129 € ACTIF NET : 28 075 € 2. Augmentation du capital de REUNION AFFICHAGE PERMANENT : RALPH et REUNION AFFICHAGE PERMANENT sont détenues à 100% par la société JRCA, il ne sera donc procédé à aucune augmentation du capital. Les apports effectués n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Montant prévu du mali de fusion : NA. 4. Dépôt du projet de fusion traité de fusion : le projet de fusion traité de fusion établi le 12 mai 2025 a été déposé : - au greffe du tribunal de commerce de SAINT DENIS de la Réunion, le 13/05/2025 au nom de REUNION AFFICHAGE PERMANENT, absorbante ; - au greffe du tribunal de commerce de SAINT DENIS, le 13/05/2025 au nom de RALPH, absorbée. RALPH Le Président REUNION AFFICHAGE PERMANENT Le Président..